



Wallonie

Ville de Charleroi.
N/REF : CPURB/2026/0684.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La SA GROUP GL INTERNATIONAL représentée par Monsieur LENAERS a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Rue Santos - Dumont à 6041 Gosselies et cadastré(s) 23 B 470T.

Le projet consiste en : Réalisation d'un ensemble de bureaux et d'entrepôts ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :
La construction, la reconstruction de bureaux ou la modification de la destination d'un bâtiment en bureaux dont la superficie des planchers est supérieure à six cent cinquante mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.
Caractéristiques du projet : Construction d'un ensemble de bureaux et d'entrepôts dont la volumétrie sera partiellement à niveau unique + toiture plate et partiellement de type rez + 3 + toiture plate;
- Elle est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1, §1er, 3° du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique se déroule du **23/09/2026 (date début affichage)** au **12/10/2026 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme. Les copies de documents via smartphones ou appareils photographiques personnels sont interdites.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Ornella CHIARAVALLE, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention **CPURB/2026/0684**, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du **28/09/2026** au **12/10/2026** au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 28/09/2026 au 12/10/2026 sur rendez-vous auprès de Madame Ornella CHIARAVALLE ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 12/10/2026 à 13:00 h à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 03/09/2026

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be

